



Achat immobilier avant mariage:frais de rachat après séparation

Par **Lop**, le **06/02/2012** à **14:33**

Bonjour,

Je suis actuellement en instance de divorce, mon ex-conjoint et moi avons acheté un appartement avant notre mariage, lui à hauteur de 65% et moi à 35%.
il occupe les lieux depuis un an et nous nous sommes désolidarisé vis à vis du prêt immobilier. Il souhaite aujourd'hui me racheter ma part. Nous nous sommes mis d'accord sur un montant de soulte à me verser. Nous devons passer devant le notaire après le prononcé du divorce le mois prochain, je souhaiterai savoir si je dois participer aux frais de rachat et de notaire... je n'ai actuellement pas les moyens de payer des frais, étant au chômage. Le montant de la soulte est vraiment très basse(1500€). Vais-je devoir payer quelque chose la dessus?

merci de votre réponse,